Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le
ID : 007-210700902-20250410-2025002-DE

COMMUNE DE FLAVIAC - ARDECHE - DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2025-002

Le 10 avril deux mil vingt-cinq à 19 heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLAVIAC se sont réunis, sous la présidence de Michel CONSTANT, Maire, salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Convocation : 04/04/2025
Membres en exercice : 15
Membres présents : 12
Nombre de votants : 15

Présents : BEAL Gérard, BERNARD Françoise, BONHOMME Jimmy, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, CORRAL Manuel, , JAAFARI Abderahim, MARTIN Virginie, RASCLARD Muriel, ROCARPIN Nelly, SOUVIAT Benjamin, VEY Gaëlle.

Excusé(e)s : FELCE Lydie, FRENAY Bernard, HILAIRE Valérie

Pouvoir(s) : FELCE Lydie à ROCARPIN Nelly, FRENAY Bernard à MARTIN Virginie, HILAIRE Valérie à CHAMP Luc.

Secrétaire de Séance : RASCLARD Muriel

OBJET : Examen des restes à réaliser du 31 décembre 2024 reportés sur 2025 sur le Budget général

Les contrats et conventions passés par la commune et n'ayant pas fait l'objet d'un mandat ou d'une émission de titre de recette au cours de l'exercice concerné donne lieu à un report sur l'exercice suivant.
Madame Bernard,1ere adjointe déléguée aux finances, donne connaissance des restes à réaliser du budget général 2024 à la date du 31 décembre 2024 et à reporter en 2025, à savoir :

	Budget général	Objet
Report dépense	18 000.00€ 420.00€	Convention n° 20022.03 du 14.12.2023 SDEA commune Commande MEFRAN du 25-11-2024
Report recette	0.00€	

Après en avoir délibéré et statué, le conseil municipal :

Par 12voix POUR, 0 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS

- APPROUVE l'état des restes à réaliser en dépenses et recettes du budget général à la date du 31 décembre 2024 à reporter sur l'exercice 2025 tel qu'il est détaillé en annexe à la présente et au CA 2024 de la commune ;

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Michel CONSTANT,
Maire de Flaviac

MAIRIE DE FLAVIAC (ARDECHE)

Muriel RASCLARD,
Secrétaire de séance

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)